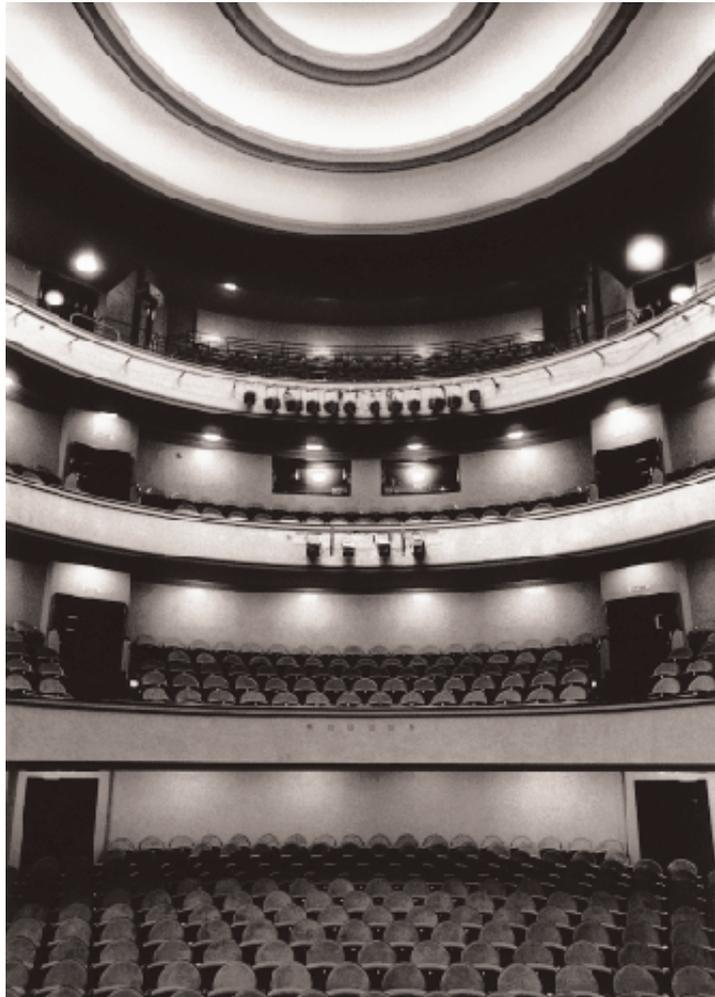




Les Retraites Populaires

Services aux Institutionnels



présentent le rapport annuel 2000

Retraites Populaires *Vie*
mutuelle d'assurances

Nos remerciements à Marc Vanappelghem,
photographe à Genève, pour avoir mis à notre disposition
tous les clichés qui illustrent le présent rapport.

Merci également à l'Opéra de Lausanne,
dont nous soutenons l'activité depuis 14 ans.

Conception et réalisation: Communication Les RP
Impression: Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA
Photo de couverture: M. Vanappelghem, l'Opéra de Lausanne.

Sommaire

Les Retraites Populaires, Services aux Institutionnels

- p. 1
Chiffres clés
- pp. 2-3
Les Retraites Populaires,
Services aux Institutionnels
- pp. 4-5
Daniel Schmutz, président
Claude Richard, directeur général

Retraites Populaires Vie, mutuelle d’assurances

- p. 7
Alain Pahud, directeur
- pp. 8-9
Activités 2000
- pp. 10-11
Nos solutions assurance-vie
- pp. 12-13
Commentaires
- pp. 14-15
Bilan et Compte de profits et de pertes
- pp. 16-17
Comptes annuels
- pp. 18-19
Diverses informations financières
Annexe aux comptes annuels
- pp. 20-21
Rapport de l’organe de contrôle
Contacts

Chiffres clés

Les Retraites Populaires (Les RP),
Services aux Institutionnels
Fonds en gestion: CHF 10,293 milliards

Activité assureur-vie Vaud

- > Retraites Populaires Vie (RPVie),
mutuelle d’assurances
Encaissement de primes: CHF 245,8 millions

Mandats de gestion

Mandats publics

- > Caisse de pensions de l’Etat de Vaud (CPEV)
Total du bilan: CHF 5,835 milliards
- > Caisse intercommunale de pensions (CIP)
Total du bilan: CHF 1,625 milliards
- > Organe cantonal de contrôle de
l’assurance-maladie et accidents (OCC)
Subsidiés: 141’374 personnes

Mandats privés

- > Forces Vives,
compagnie d’assurances sur la vie
Encaissement de primes: CHF 55,33 millions

Taux de rendement net global

Retraites Populaires Vie (RPVie), mutuelle d’assurances
> 2000: 5,50%
> 1999: 6,64%

Caisse de pensions de l’Etat de Vaud (CPEV)
> 2000: 5,98%
> 1999: 5,95%

Caisse intercommunale de pensions (CIP)
> 2000: 5,03%
> 1999: 5,30%



Démontage du décor du *Viol de Lucrèce*.

Les RP ont une mission.

Offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance-vie et à la prévoyance.

Les Retraites Populaires

Services aux Institutionnels

Retraites Populaires *Vie*
mutuelle d'assurances

CPEV

CAISSE DE PENSIONS
DE L'ÉTAT DE VAUD

CIP

CAISSE
INTERCOMMUNALE
DE PENSIONS

OCC

Organe cantonal de contrôle
de l'assurance-maladie et accidents

fv
forces vives
Compagnie d'assurances sur la vie

La structure de fonctionnement du groupe est unique en Suisse. Elle permet de mettre à disposition d'entreprises des services performants qui couvrent les domaines suivants:

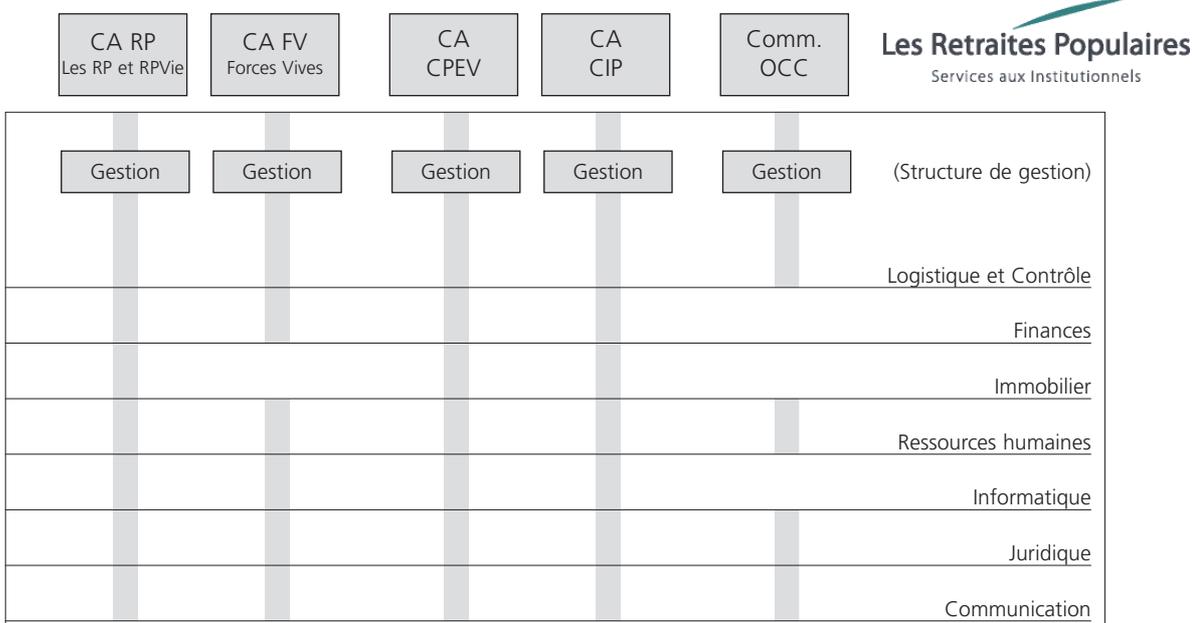
- > gestion complète ou partielle d'institutions d'assurance-vie
- > gestion complète ou partielle d'institutions de services liés à la prévoyance
- > conseils dans le domaine de l'assurance-vie et de la prévoyance

Les services offerts:

- > création et gestion de produits d'assurance-vie
- > gestion de fonds de prévoyance
- > placements financiers: valeurs mobilières et immobilières hypothèques
- > gestion des ressources humaines
- > conseils juridiques
- > marketing et communication
- > gestion informatique

Fonctionnement:

CA: Conseil d'administration



Les organes.

Le Conseil d'administration

Président

- > Daniel Schmutz, ancien conseiller d'Etat,
La Tour-de-Peilz

Vice-président

- > Pierre Duvoisin, ancien conseiller d'Etat,
Yverdon-les-Bains

Administrateurs

- > Albert Chapalay, commerçant,
Les Moulins
- > Jean-François Laurent, notaire,
Yverdon-les-Bains
- > Georges-Henri Meylan, administrateur
commercial, Le Brassus
- > Charles-Louis Rochat, conseiller d'Etat,
Les Charbonnières
- > Jean-Rodolphe Willi, juriste,
Corcelles-près-Payerne

Secrétaire

- > Olivier Berthoud, directeur,
Vufflens-la-Ville

Organe de contrôle

- > KPMG Fides Peat, Lausanne

La Direction

Direction générale

- > Claude Richard, directeur général

Logistique et contrôle

- > Roger Bornand, directeur

Etat-major

- > Philippe Doffey, directeur
Ressources humaines
- > Perry Fleury, directeur
Communication
- > Diane Correa-Hall, directrice
Juridique
- > Olivier Berthoud, directeur
Informatique
- > Claude Forestier, directeur

Placements

- > Damien Bianchin, directeur
Finances
- > Damien Bianchin, directeur
Immobilier
- > José Carlos Molina, directeur

Retraites Populaires Vie, mutuelle d'assurances

- > Alain Pahud, directeur

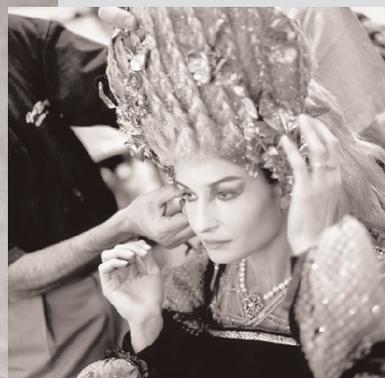
Mandats publics

- > Jean-Claude Pradervand, directeur
Gestion des institutions publiques de prévoyance
- > Jean-Claude Pradervand, directeur
**Organe cantonal de contrôle de
l'assurance-maladie et accidents**
- > Claude-Alain Bréa, directeur

Mandats privés

- > Claude Richard, directeur général
Forces Vives
- > Robin Gordon, directeur

Photo de répétition de *La Serva Padrona*. G. Deflo et A. Romero.



Les RP transfèrent la Caisse Vaudoise dans de bonnes conditions.

Puis se concentrent pour mieux se développer.

L'événement majeur de l'exercice 2000 des Retraites Populaires est l'opération de transfert de La Caisse Vaudoise au Groupe Mutuel.

Un changement est intervenu également au sein du Conseil d'administration. Entrée en 1984, M^{me} Christine Petitpierre a quitté le Conseil en septembre 2000. C'est M. Georges-Henri Meylan, directeur général et administrateur d'Audemars Piguet, désigné par le Conseil d'Etat, qui prend sa succession.

Transfert de la Caisse Vaudoise

Les RP y ont pris une part active pour définir la meilleure solution et préserver les intérêts des assurés, du personnel et du groupe Les RP. L'adhésion au Groupe Mutuel, leader de l'assurance maladie en Suisse romande a ainsi pu s'effectuer dans les meilleures conditions possible. La Caisse Vaudoise peut poursuivre le développement de ses activités en rejoignant un partenaire spécialiste du secteur.

Nouvelle signature du groupe Les RP:


Les Retraites Populaires
Services aux Institutionnels

Les RP se concentrent sur leur métier

Les Retraites Populaires se concentrent sur leur mission qui est d'offrir une plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance-vie et à la prévoyance. A cet effet, elles ont pris de nombreuses initiatives au cours de l'année qui s'achève.

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la création d'une caisse de pensions commune aux collaborateurs de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) et des Retraites Populaires est désormais une réalité, à notre entière satisfaction.

D'autre part, Les RP fournissent également leurs services à la Caisse de pensions de la Ville de Lausanne sous la forme d'un mandat de suivi des placements de cette caisse auprès d'établissements bancaires.

Les Retraites Populaires continuent donc de perfectionner leurs prestations au bénéfice des institutions qui leur ont confié un mandat de gestion total ou partiel.



Daniel Schmutz
Président du Conseil d'administration

2000, une année charnière.

Nous optimisons le service à nos clients.

Retraites Populaires Vie a fort bien relevé le défi de son marché en réalisant un encaissement de 245,8 millions en progression de 2,0% par rapport à 1999.

Les RP en tant que plateforme de gestion personnalisée et performante pour tous les services liés à l'assurance-vie et à la prévoyance, ont poursuivi leur démarche d'optimisation de leurs services.

Certifiés ISO 9001 et PM 9001

Relevons ici la certification ISO 9001 et PM 9001 de la division de gestion des institutions de prévoyance. Cette certification, gage de la qualité et de l'efficacité des services administratifs et techniques offerts à nos deux mandants, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et la Caisse intercommunale de pensions, sera un élément de promotion favorable de nos services pour de nouveaux mandats.

L'année 2000 a confirmé également l'opportunité de la création de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives qui poursuit son développement avec un encaissement de 55,33 millions, largement supérieur aux objectifs initialement définis.

Il importe également de relever que la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire de Neuchâtel a rejoint les actionnaires cofondateurs (Rentés Genevoises et Retraites Populaires) au printemps 2000.

En transférant La Caisse Vaudoise, Les RP ont choisi de se recentrer sur leur métier de base qui est de fournir des services dans les domaines de l'assurance-vie et de la prévoyance. Nous sommes en effet persuadés que du fait de l'évolution de plus en plus rapide de notre marché et de son environnement, il importe de se concentrer sur un métier avec lequel il devient possible d'offrir toutes les synergies, à savoir non seulement celles liées aux infrastructures et aux services, mais également celles résultant du métier concerné.

Nos valeurs: qualité, éthique et synergies

Nous misons sur des valeurs qui font notre force, soit la qualité, l'éthique, les synergies, afin de remplir notre mission.

Nous poursuivons nos efforts pour développer et faire connaître notre gamme de services, convaincus de l'existence d'opportunités dans le marché permettant de poursuivre notre développement.



Claude Richard
Directeur général Les Retraites Populaires

Retraites Populaires *Vie*
mutuelle d'assurances

Votre prévoyance, notre métier.

Nous voulons faire de chaque contact client une expérience positive.

Actifs dans le canton de Vaud depuis près d'un siècle, nous sommes l'interlocuteur compétent de tous les Vaudois – particuliers et entreprises – en leur offrant une alternative de choix, tant par notre savoir-faire que notre savoir-être dans le domaine de la prévoyance.

Le principe de mutualité

Pour nos clients, c'est la garantie d'une redistribution intégrale des richesses que nous obtenons grâce aux placements de l'argent qui nous est confié.

Pour nous, être une pure mutuelle, c'est un état d'esprit: d'une part le souci d'une relation sans intermédiaires – sans actionnaires à rémunérer – d'autre part la volonté de dépendre uniquement des attentes de nos clients.

Etre une mutuelle aujourd'hui ne nous empêche pas de répondre à l'évolution du marché; au contraire, cela nous positionne comme une réelle alternative aux sociétés anonymes classiques.

Votre bien-être, notre préoccupation

Notre philosophie d'entreprise, nos prestations – nos services à la clientèle: tout est orienté vers la qualité de vie afin que nos clients puissent atteindre leurs objectifs en appréciant la vie, leur vie.

Ainsi, les valeurs qui nous sont chères sont l'ouverture d'esprit – nous évoluons et agissons pour répondre aux nouvelles attentes – le respect – nous sommes proches de nos clients et cherchons en premier lieu leur satisfaction – et la simplicité – nous proposons des produits de qualité alliant efficacité, adaptabilité et qui favorisent la pérennité financière.

Nos valeurs s'appliquent à l'ensemble de notre approche, aussi bien dans le développement de nos produits que dans le rôle social et citoyen que nous souhaitons tenir sur le territoire vaudois.

Des objectifs pour l'avenir

Nous voulons privilégier la relation qui nous lie à nos clients et offrir des solutions simples et évolutives. Dans cette optique, nous souhaitons rester leader dans les assurances de rentes et faire partie des trois assureurs-vie les plus attractifs du canton de Vaud.

En point de mire, nous cherchons bien entendu à rester indépendant, à renforcer davantage la connaissance de nos clients et finalement à nous concentrer sur nos compétences essentielles.

Prévoir, épargner, investir

Nous sommes des spécialistes en prévoyance. Notre objectif est donc simple: nous mettons quotidiennement tout en œuvre pour permettre à nos clients de prévoir, d'épargner et d'investir à court, moyen et long termes selon leurs besoins.

Des produits sur mesure

Notre gamme de produits s'articule autour de notions de simplicité, de convivialité et d'adaptabilité dans le but de faciliter la vie de nos clients.

Nous avons un monde à partager

Notre volonté de réciprocité et de contact s'est traduite, depuis une année, par une nouvelle campagne publicitaire. *Nous avons un monde à partager*, un message qui reflète notre attitude et notre envie d'entretenir des relations confortables et conviviales avec nos clients.



Alain Pahud
Directeur Retraites Populaires Vie,
mutuelle d'assurances

Nous avons dépassé l'objectif d'encaissement souhaité.

Nos activités dans le 2^e pilier ne cessent de croître.

A l'instar du marché suisse en progression de 2%, les activités de Retraites Populaires Vie (RPVie) sont en hausse par rapport à l'année précédente.

Les objectifs de RPVie ont été globalement dépassés avec un encaissement de CHF 246 millions en 2000, contre CHF 241 millions en 1999.

2^e pilier: croissance

Nouvelle année record pour le 2^e pilier qui totalise CHF 188 millions en 2000. La progression est de 15% par rapport à 1999.

Le succès de ce secteur concerne aussi bien les caisses de retraite, soit la prévoyance professionnelle offerte aux PME vaudoises, que notre produit RPVie Arc-en-Ciel, destiné à celui ou celle qui n'est momentanément ou durablement pas affilié à un fonds de prévoyance.

1500 PME du canton

Plus de 1500 entreprises vaudoises font aujourd'hui confiance à RPVie, ce qui nous conforte dans notre orientation clients.

3^e pilier:

1^{er} exercice de «l'après rente vaudoise»

2000 fut le premier exercice sous le nouveau régime fiscal de la rente vaudoise, c'est-à-dire sans déduction de la prime du revenu imposable, mais avec une imposition allégée des prestations.

La transition a été compliquée par la décision du Grand Conseil qui n'est tombée qu'au mois de juin 2000, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000.

Bonne capacité d'adaptation

Dans de telles conditions, RPVie a su mettre à profit sa capacité d'adaptation afin de faire face à cette nouvelle situation du marché, puisque le bilan est positif avec plus de CHF 51 millions encaissés dans les assurances de rentes viagères.

Le Comte Ory. Mise en scène Denis Krief.



Assurances de capitaux en progression

Pour terminer avec le 3^e pilier, nous constatons que nos assurances de capitaux poursuivent leur progression avec +27% par rapport à 1999 et +78% par rapport à 1998.

Les prestations payées

Le total des prestations payées par Retraites Populaires Vie en 2000 atteint CHF 191 millions contre CHF 180 millions en 1999 (sans tenir compte du transfert vers Forces Vives effectué en 1999), soit une augmentation de 6%.

Les rentes payées s'élèvent à CHF 65 millions et les capitaux remboursés à CHF 126 millions.

L'augmentation des prestations est le fait de l'augmentation du portefeuille. Nous constatons avec satisfaction, comme pour les années précédentes, que le nombre des départs volontaires reste à un niveau extrêmement bas, tant dans le 2^e pilier que dans le 3^e pilier.

L'Anima del filosofo. Mise en scène Stephan Grögler. M. Padmore et S. Daneman.



Nos solutions d'assurance-vie favorisent la qualité de vie.

Prévoir, épargner, investir simplement et en toute confiance.

Retraites Populaires Vie propose des produits d'assurance-vie qui permettent à chacun de prévoir, d'épargner et d'investir à son rythme et selon ses besoins.

2^e pilier

(caisses de retraite ou prévoyance professionnelle)

Pour les entreprises, RPVie propose trois options, sous l'appellation **RPVie Entreprise**:

Le plan LPP

Il respecte les exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP.

Le plan LPP Plus

Il renforce de manière générale les prestations du plan Minimum LPP et permet diverses options dans les domaines des cotisations, du salaire et des prestations.

La solution complémentaire LPP Cadres

Elle permet aux entreprises d'offrir, à leurs cadres notamment, un complément d'assurance adapté à leur propre situation.

Pour les employés, RPVie offre les produits:

> RPVie Arc-en-Ciel

Le pont entre deux caisses de retraite destiné à celui qui quitte ou perd son emploi et ne le remplace pas immédiatement.

> RPVie Abri

La solution pour celui qui consacre une part de son 2^e pilier à son logement et qui veut maintenir sa couverture décès et invalidité.

3^e pilier

(épargne individuelle constituée sous forme d'assurance ou de prévoyance individuelle)

RPVie propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les assurances de capitaux.

Assurances de rentes

> RPVie Rente Viagère Différée

L'assuré dimensionne son épargne année après année et s'assure ainsi, à partir d'une échéance librement choisie, le versement d'une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

> RPVie Rente Viagère Immédiate

L'assuré verse un capital en une fois et RPVie détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée, au rythme d'une périodicité qu'il aura choisie.

Nos prestations:

	2 ^e pilier	3 ^e pilier
prévoir	[Entreprise]	[Abri] [Refuge]
	[Abri]	[Indépendant] [Rentes différées]
épargner		[Duo primes périodiques] [Epargne]
investir	[Arc-en-Ciel]	[CIRM]
		[Duo prime unique] [Rente immédiate]

> **RPVie Rente Temporaire**

L'assuré finance, par une prime unique, une rente qui lui sera servie pendant une période définie, par exemple entre sa retraite anticipée et l'âge de l'AVS.

> **RPVie Indépendant**

Idéale pour un indépendant, cette assurance offre un plan de prévoyance sur mesure pour couvrir les besoins de la famille en matière de retraite, d'invalidité et de décès.

> **RPVie CIRM**

(Certificat d'Investissement et de Rentes Multimonnaies)

L'assuré finance une rente (viagère ou temporaire, différée ou immédiate) par un dépôt en capital. La devise dans laquelle RPVie CIRM sera libellé est au choix du preneur, qui peut la convertir en tout temps. RPVie CIRM est en outre rachetable à n'importe quel moment, sans pénalité, dès la deuxième année.

La prestation fournie exclusivement par RPVie: «L'exclusive» de RPVie

L'assurance de rente dans sa variante «exclusive», qui garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

Assurances-vie ou assurances de capitaux

> **RPVie Duo**

(assurance-vie mixte, décès et épargne)

Financé par une prime unique ou par des primes périodiques, RPVie Duo apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

> **RPVie Refuge**

(assurance-vie au décès)

Financé également par un versement unique ou par des versements périodiques, RPVie Refuge offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur.

C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

> **RPVie Epargne**

(assurance en cas de vie)

Financé par des versements périodiques, RPVie Epargne permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaires.

Ces assurances de rentes ou de capitaux peuvent également être constituées sous forme de prévoyance liée et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

La Flûte enchantée. Mise en scène Stéphane Braunschweig.



Éléments de mise en perspective.

2000, une année volatile et difficile en termes de performances

Le Conseil d'administration des Retraites Populaires détermine une allocation stratégique des actifs à 5 ans. La décision est prise sur la base d'une proposition élaborée par la direction générale avec le concours d'un comité de placements bénéficiant de l'appui de conseillers externes.

Le Conseil d'administration fixe, en outre, annuellement, l'allocation tactique qui doit permettre, à terme, d'atteindre l'allocation stratégique des actifs.

Le comité des valeurs mobilières indique les secteurs d'investissement. La division Finances choisit les titres et exécute les ordres. Elle suit les mandats de gestion externes.

Le comité des valeurs immobilières étudie les opportunités du marché (achats, ventes, rénovations). La division Immobilier s'occupe de l'opérationnel et suit les gérances externes.

Un comité des investissements non traditionnels a également été mis sur pied dans le courant de l'année. La division Finances s'occupe du suivi des positions prises.

La direction générale contrôle à la fois le respect des allocations tactiques et stratégiques.

Le placement en titres

Dans la continuation de l'année précédente, l'année écoulée s'est traduite par une très grande volatilité.

Dur constat pour le monde de la finance: ces situations de grandes fluctuations tendent à devenir une règle et non plus des épisodes.

Cependant, contrairement à l'année précédente, 2000 se sera distinguée par des fortunes diverses sur les différents marchés. En effet, le marché suisse des actions et des obligations s'est bien comporté alors que les places étrangères ont essuyé de fortes pertes.

La performance contrastée des obligations étrangères en devises étrangères provient avant tout des variations importantes des cours de change (à l'exception du USD, le CHF s'est raffermi contre toutes les monnaies). Sur cette base, l'investisseur suisse a été pénalisé sur ses investissements étrangers à l'exception de ceux dans la zone dollar. La récente stabilité de l'euro est un élément réconfortant pour 2001.

Les marchés des actions ont vécu une année très difficile en raison de la chute des valeurs technologiques (l'indice Nasdaq a perdu près de 40%), de la très forte correction des titres de la télécommunication et de ceux des nouveaux marchés.

En conséquence, les marchés boursiers avec des pondérations importantes dans ces secteurs (Japon, Europe, Nasdaq) ont affiché des performances négatives l'an dernier.

En ligne avec les allocations tactiques et stratégiques, la diversification du portefeuille a été augmentée tout au long de l'exercice, notamment par le renforcement de notre exposition en valeurs réelles (actions suisses et étrangères) et en obligations internationales, cela au détriment des obligations suisses et étrangères en CHF.

En conclusion, 2000 a été une année difficile en termes de performance pour tous ceux qui avaient une forte pondération en monnaies étrangères et en valeurs technologiques dans leurs portefeuilles.

Le portefeuille de RP Vie a dégagé, après attribution à la provision et corrections de valeurs, un rendement net de 6,33% grâce à une bonne diversification.

Nous attendons que cette volatilité élevée perdure sur les bourses mondiales, raison pour laquelle nous maintenons un niveau adéquat de provisions.

La politique de placement adoptée en 2000 sera donc poursuivie en 2001: elle cherche les opportunités d'investir lors de corrections du marché et la prise de bénéfices dans les phases d'exagération boursière. Cette approche s'est traduite par une performance brute sur les valeurs mobilières de 0,80%, au-delà de l'indice de référence Pictet LPP 40 élevé à 0,52%.

Les placements en investissements non traditionnels

Dans le cadre du concept mis en place et des règles déterminées par le Conseil d'administration, les investissements dans ce secteur prometteur à long terme ont été renforcés.

Des fonds ciblés et professionnels ont été sélectionnés afin d'être représentés dans le *private equity*, à savoir dans des sociétés non cotées et actives dans des domaines tels que la biotechnologie, les nouvelles techniques médicales et les technologies de l'information par exemple.

Une première réalisation a déjà pu être effectuée à de très bonnes conditions en 2001. Les provisions restent dotées de montants permettant de faire face à toute surprise spécifique à ce secteur d'activité.

Les placements en prêts hypothécaires et directs

Ce type de placement offert à la population vaudoise représente 12% de nos actifs (10% en 1999). Malgré une concurrence qui s'est ravivée dans le courant de l'année, nous poursuivons notre politique rigoureuse par une évaluation prudente du bien immobilier engagé et de la capacité financière du débiteur. Cette approche nous a permis de limiter considérablement le contentieux dans ce secteur. Nous maintenons cette approche sélective.

La rentabilité est en hausse progressive. En outre, nos critères de sécurité sont un gage, afin de ne pas nous laisser emporter par l'euphorie ambiante du secteur.



Répétition de mise en scène de *Lucio Silla*. Jean-Marc Bory.

Bilan

Actif

Disponibilités

Sous ce titre, nous avons regroupé les comptes de chèques postaux et comptes courants bancaires à vue.

Débiteurs et créances à court terme

Cette rubrique contient les créances à percevoir dans les 12 mois, notamment les placements à terme, l'impôt anticipé à récupérer, les débiteurs divers.

Débiteurs et prêts à long terme

Cette rubrique réunit les prêts hypothécaires, les prêts aux corporations de droit public, les prêts sur polices.

Le portefeuille reste globalement stable, conformément à notre stratégie de placement.

Investissements non traditionnels

Cette rubrique comprend les investissements dans le capital-développement, le *private equity* et le soutien économique.

Titres

Dans le cadre de la répartition de nos actifs, nous avons poursuivi notre effort sur les placements en actions et obligations.

Immobilier

Cette rubrique comprend le patrimoine immobilier des RP détenu en nom propre, ainsi que des parts de fonds de placement immobilier.

Passif

Créanciers et dettes à court terme

Cette rubrique englobe les prestations d'assurance échues et les comptes courants liés à la gestion des mandats et des immeubles.

Créanciers à long terme

Cette rubrique comprend le compte courant de la Caisse de pensions des RP et les comptes de dépôt des réassureurs et de Forces Vives.

Provisions diverses et fonds

Cette rubrique comprend notamment les provisions pour différences de cours sur les titres, investissements non traditionnels et pour les débiteurs douteux, ainsi que le fonds d'amélioration des immeubles.

Provisions techniques

Cette rubrique englobe les provisions mathématiques nécessaires pour couvrir les engagements futurs en faveur des assurés. Elle contient également les excédents réalisés mais non encore distribués.

Le Comte Ory. Mise en scène Denis Krief.



Compte de profits et de pertes

Produits

Primes 2^e pilier

Dans cette rubrique, nous avons regroupé les primes reçues dans les catégories d'assurances de groupes et les assurances collectives. Les assurances de groupes englobent les caisses de retraite des PME, les polices de libre-passage Arc-en-Ciel, les polices Abri, les coassurances et les réassurances.

Primes 3^e pilier (assurances de rentes)

On trouve dans cette rubrique les primes perçues pour les assurances individuelles de rentes viagères différées et immédiates, ainsi que celles du CIRM. La forte diminution de cette catégorie résulte du changement de la fiscalité de la rente viagère vaudoise.

Primes 3^e pilier (assurance de capitaux)

Duo (assurance-vie mixte, décès et épargne), Refuge (assurance décès) et Epargne (assurance en cas de vie) sont nos assurances de capitaux. L'encaissement est composé de primes uniques et périodiques. On y trouve en particulier les affaires Bancas réalisées en collaboration avec la Banque Cantonale Vaudoise.

Produit des placements

Ce poste regroupe les revenus de l'ensemble des capitaux investis figurant au bilan. On y trouve en particulier les produits sur les titres, sur investissements non traditionnels, les revenus des immeubles et les intérêts des prêts hypothécaires.

Commissions de gérance et des capitaux

Ces commissions résultent d'une calcul interne permettant à chaque catégorie de placement d'enregistrer des charges comparables, qu'elle soit gérée en interne ou en externe.

Prélèvements de divers provisions et fonds

A la suite des efforts consentis lors des dernières années, seuls des prélèvements « techniques » ont été effectués.

Charges

Rentes 2^e pilier

Ce sont des rentes de vieillesse, d'invalidité et de survivants provenant des assurances de groupes et collectives, de coassurances et réassurances.

Rentes 3^e pilier

Ce poste comprend les nombreuses rentes viagères que nous servons. On y trouve également des rentes de survie et d'invalidité.

Capitaux remboursés 2^e pilier

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. C'est une rubrique qui peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction des mouvements de personnel des entreprises affiliées.

Capitaux remboursés 3^e pilier

On trouve principalement dans cette rubrique les capitaux versés en cas de décès. La forte diminution provient du transfert à Forces Vives, en 1999, des assurances multimonnaies.

Frais généraux et d'acquisition

Outre les charges salariales, cette rubrique comprend l'ensemble des frais de fonctionnement de l'organisation. Les frais d'acquisition qui y figurent suivent directement la marche des affaires.

Impôts directs (immobilier non compris)

Cette charge fiscale provient de notre activité dans le 3^e pilier.

Charges des placements

Cette rubrique englobe l'ensemble des charges relatives aux placements de fonds tels que les amortissements, les ajustements de valeurs du portefeuille de titres et des investissements non traditionnels, l'entretien des immeubles et les frais liés à la gestion (courtages, droits de garde, timbres et taxes, commissions de gérances, etc.).

Attributions à divers provisions et fonds

La provision pour risque sur titre a été normalement augmentée en regard de notre portefeuille titres au bouclement. Une attribution extraordinaire a été faite au fonds d'amélioration des immeubles.

Attributions aux provisions techniques

Il s'agit de l'ensemble des différentes ressources permettant d'alimenter le fonds nécessaire à couvrir les engagements d'assurances futurs. Rappelons qu'en 1999, nous avons enregistré un transfert vers Forces Vives qui a été porté en diminution de ce poste.

Les comptes annuels

Le bilan et le compte de profits et de pertes en CHF

Bilan au 31 décembre

	2000	1999
Actif	2'591'106'559.71	2'389'247'678.92
Disponibilités	20'761'499.77	37'794'028.93
Débiteurs et créances à court terme	28'959'166.61	72'441'201.49
Actifs transitoires	20'413'374.94	19'708'485.41
Débiteurs et prêts à long terme	307'014'591.20	278'527'100.00
Investissements non traditionnels	30'907'219.70	21'399'368.00
Titres	1'611'655'669.64	1'410'757'050.59
Mobilier, machines, matériel	3'410'690.00	5'064'100.00
Immobilier	567'984'347.85	543'556'344.50
Passif	2'591'106'559.71	2'389'247'678.92
Créanciers et dettes à court terme	20'516'065.48	12'157'082.85
Passifs transitoires	6'114'341.12	5'377'340.80
Créanciers à long terme	183'241'090.84	162'399'578.77
Provisions diverses	49'097'000.00	44'547'000.00
Fonds d'amélioration des immeubles	22'000'000.00	15'000'000.00
Fonds divers	7'927'236.15	4'041'891.45
Provisions techniques	2'302'210'826.12	2'145'724'785.05

Profits et pertes

	2000	1999
Produits	460'963'189.97	487'457'347.96
Primes 2 ^e pilier	188'006'784.84	163'791'279.23
Primes 3 ^e pilier (assurances de rentes)	51'227'318.36	72'178'216.53
Primes 3 ^e pilier (assurances de capitaux)	6'571'964.35	5'159'555.80
Prestations des réassureurs et recettes diverses	4'913'754.05	2'618'626.50
Ajustement cours assurances multimonnaies	0.00	23'351'037.61
Produits des placements	205'820'072.36	218'524'526.59
Commissions de gérance et placement des capitaux	1'887'660.56	1'786'606.35
Prélèvements de divers provisions et fonds	2'535'635.45	47'499.35
Charges	460'963'189.97	487'457'347.96
Rentes 2 ^e pilier	14'435'712.85	11'790'973.10
Rentes 3 ^e pilier	50'878'369.55	49'387'047.86
Capitaux remboursés 2 ^e pilier	112'008'543.07	104'699'072.56
Capitaux remboursés 3 ^e pilier	14'053'491.95	171'398'749.05
Primes de réassurance et prestations diverses	10'832'520.93	8'957'042.85
Prestations de divers fonds	35'635.45	38'401.40
Ajustement cours assurances multimonnaies	0.00	11'009'317.54
Frais généraux et d'acquisition	16'219'568.10	13'280'224.42
Impôts directs (immobilier non compris)	440'000.00	420'000.00
Charges des placements	69'283'326.85	70'458'570.15
Attributions à divers provisions et fonds	16'289'980.15	15'860'312.55
Attributions aux provisions techniques	156'486'041.07	30'157'636.48

Diverses informations financières.

Païement des prestations en CHF

	2000	1999
Assurances 2^e pilier	126'444'255.92	116'490'045.66
Rentes	14'435'712.85	11'790'973.10
Vieillesse	7'603'115.95	7'230'319.15
Invalidité	2'039'817.60	1'828'143.60
Conjoints survivants	1'046'843.05	957'514.70
Enfants	335'555.70	312'167.20
Coassurances et réassurances	3'410'380.55	1'462'828.45
Capitaux remboursés	112'008'543.07	104'699'072.56
Libres passages versés à d'autres institutions	77'547'617.25	73'055'374.06
Libres passages versés en espèces	9'931'208.72	10'686'937.15
Prestations de vieillesse	3'438'642.10	2'774'527.10
Prestations de décès	1'762'908.55	2'274'316.75
Prestations encouragement propriété logement+divorce	5'553'984.95	5'044'200.30
Divers	972'966.70	625'883.95
Prestations de coassurances et réassurances	12'801'214.80	10'237'833.25
Assurances 3^e pilier	64'931'861.50	220'785'796.91
Rentes	50'878'369.55	49'387'047.86
Retraite	49'327'378.40	47'949'528.91
Invalidité	113'578.50	146'860.80
Survivant	1'437'412.65	1'290'658.15
Capitaux remboursés	14'053'491.95	171'398'749.05
Capitaux à l'échéance	64'000.00	50'000.00
Capitaux versés aux décès	10'341'839.60	9'620'964.85
Indemnités de sorties	3'647'652.35	161'727'784.20

Répartition des actifs en CHF et en pourcent

	%	2000	1999
Total	100	2'591'106'559.71	2'389'247'678.92
Disponibilités et autres	2,84	73'544'731.32	135'007'815.83
Créances hypothécaires	10,59	274'492'484.80	251'285'881.05
Prêts aux corporations de droit public et divers	1,26	32'522'106.40	27'241'218.95
Investissements non traditionnels	1,19	30'907'219.70	21'399'368.00
Actions suisses	13,68	354'573'667.77	287'190'367.59
Actions étrangères	14,15	366'528'053.69	266'782'249.50
Obligations suisses	16,96	439'325'000.00	443'575'000.00
Obligations étrangères en CHF		0.00	69'342'517.00
Obligations étrangères en monnaies étrangères	17,41	451'228'948.18	343'866'916.50
Immobilier	21,92	567'984'347.85	543'556'344.50

Annexe

Principes comptables et d'évaluation

Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Débiteurs et créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Des provisions pour risques spécifiques figurent sous la rubrique «provisions diverses».

Débiteurs et prêts à long terme – Investissements non traditionnels

Les débiteurs et prêts à long terme représentent les sommes effectivement dues à l'Institution; les actions et créances des investissements non traditionnels sont comptabilisées au prix de revient. Des amortissements et des provisions ont été enregistrés pour tenir compte des risques spécifiques et de marché.

Titres

Obligations et autres créances

Les obligations et autres créances sont évaluées à la valeur nominale. Les obligations en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année. Les parts de fonds de placement et les mandats de gestion sont inscrits au bilan à hauteur du capital investi par l'Institution, mais au maximum à la valeur boursière.

Actions

Les actions, parts de fonds de placement et mandats de gestion sont estimés globalement à la valeur investie par l'Institution, mais au maximum à la valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Instruments financiers dérivés

Conformément à l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2, art. 56a), les instruments dérivés ne sont utilisés que comme moyen de couverture et de rentabilité du portefeuille.

Provisions sur titres

La rubrique «provisions diverses» figurant au passif du bilan comprend une provision sur titres destinée à se prémunir contre les risques des marchés financiers.

Immobilier

Immeubles et investissements sur immeubles en propriété

Les immeubles sont portés au bilan au prix de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les investissements sur immeubles sont généralement augmentés des intérêts intercalaires calculés.

Le Fonds d'amélioration des immeubles figurant au passif du bilan est destiné à couvrir des dépenses de rénovation. Au 31 décembre, une attribution de 0,5% du capital moyen des immeubles est enregistrée dans ce fonds.

Parts de fonds de placements immobiliers

Les parts de fonds de placements immobiliers sont estimées globalement à la valeur investie par l'Institution, mais au maximum à la valeur boursière.

Provisions techniques

Il s'agit des provisions techniques nécessaires à couvrir les engagements futurs en faveur des assurés. Au 31 décembre, cette provision enregistre les mouvements ressortant du compte de profits et de pertes de l'exercice. L'évaluation technique est réalisée par l'actuaire-conseil dans le courant de l'année suivante et vérifiée par l'expert technique désigné par le Conseil d'Etat.

Informations requises par l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2)

En tant qu'Institution soumise aux dispositions de la LPP pour l'activité du 2^e pilier, une annexe aux comptes annuels a été établie, ceci conformément à l'article 47, al. 3 OPP2. Cette annexe, faisant partie intégrante des comptes annuels, n'a pas été reproduite dans le présent rapport en raison de la spécificité des informations requises.



Le «grill» vu de la scène lors du démontage du *Viol de Lucrece*.

Rapport de l'organe de contrôle

KPMG Fides Peat Lausanne



Révision

KPMG Fides Peat
Avenue de Flumigne 27
CH-1005 Lausanne

Case postale 3040
CH 1007 Lausanne

Téléphone +41 21 345 01 22
Téléfax +41 21 320 53 07
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil d'administration des

Retraites Populaires, Lausanne

Fa notre qualité d'organe de contrôle nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons vérifié la comptabilité ainsi que la légalité des comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe), de la gestion et des placements, de même que les comptes de vieillesse des Retraites Populaires pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que de la tenue des comptes de vieillesse incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG Fides Peat

Bernard Morand
Expert comptable dipl.
Réviseur responsable

Bernard Rufi
Expert-comptable dipl.

Lausanne, le 6 mars 2001





Les Retraites Populaires

Services aux Institutionnels

Rue Caroline 11
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11

www.lesrp.ch

Retraites Populaires *Vie*

mutuelle d'assurances

Siège
Rue Caroline 11
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 23 29

www.rpvie.ch
info@rpvie.ch

Agence d'Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 51
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426 45 22

Agence World Trade Center Lausanne
Av. Gratta-Paille 2
Case postale 456
1000 Lausanne 30 Grey
Tél. 021 348 28 10

www.lesrp.ch


Les Retraites Populaires
Services aux Institutionnels